



Certificat de dommages au(x) pneumatique(s)

N° Garantie BestAssur :

A compléter par le Centre BestDrive ayant réalisé le remplacement ou la réparation

Je soussigné,.....,

certifie que le ou les pneumatique(s) garanti(s) a(ont) subi :

Une crevaison non-réparable le ou les rendant non réparable(s) et non utilisable(s) dans le respect des normes de sécurité.

Je certifie avoir effectué le remplacement du ou des pneumatique(s) endommagé(s) de marque par un ou des pneumatique(s) de marque ayant les mêmes fonctionnalités techniques et même indice de vitesse que le ou les pneumatique(s) endommagé(s) et certifie les avoir installés sur le même véhicule que celui sur lequel était(ent) installé(s) le ou les pneumatique(s) endommagé(s).

Une crevaison réparable.

Je certifie avoir effectué la réparation du ou des pneumatique(s) endommagé(s).

Date de déclaration :/...../.....

cachet et signature du Centre de distribution et de montage

Ce document est à renvoyer par courrier à :

SPHINX AFFINITY – Service BestAssur – 69 route de Montfavet – CS 20053 – 84918 Avignon Cedex 9